



VERVIERS

URBANISME
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 25



Wallonie

Réf : 2021A0146-SAN

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Villar Rikaniadis - Boland demeurant Rue de la Halte 20 à 4800 Lambermont.

Le terrain concerné est situé rue Berthe Labille, 1 à 4800 Ensival et cadastré division 7, section D n°6R2.

Le projet est de type : **Construction d'une habitation unifamiliale**. Il présente les caractéristiques ci-après.

Considérant les articles D.IV. 5, D.IV.40 et D.VIII.6 du CoDT, **la demande de permis d'urbanisme est soumise à annonce de projet** pour les motifs suivants :

la demande implique un écart aux prescriptions du permis d'urbanisation E19 :

art. 3.5.1. Implantation et nivellement §2 : le projet envisage une terrasse sur pilotis –

Conformément à l'article D.I.16 du CoDT, **les mesures de publicité sont suspendues du 24/12/2021 au 01/01/2022.**

Le dossier peut être consulté- **sur rendez-vous** - à l'Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30. **Nous vous invitons à prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.**

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'avis est affiché du 22/12/2021 au 18/01/2022.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/12/2021 au 18/01/2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@verviers.be

A Verviers, le 20 décembre 2021

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

Muriel KNUBBEN.



Pour la Bourgmestre :
L'Echevin délégué,

Freddy BREUWER.